

subvention de tant par tête, comme il le fait pour les asilés d'aliénés.

-o-

La lutte pour la tuberculose est-elle au moins récompensée par des succès ? L'Angleterre nous donne la réponse. Il est établi qu'en 40 ans la mortalité par la tuberculose y a été réduite de 50 p.c.

-o-

Notre Conseil Provincial d'Hygiène est une organisation de toute première activité. Voyez par exemple cette décision qu'il va mettre à exécution :

" Il est décidé d'inaugurer dans la Province une Conférence annuelle des officiers sanitaires, à laquelle tous les Bureaux municipaux d'hygiène sont invités à prendre part. Ces conférences, véritable école sanitaire, ont lieu dans un grand nombre d'États de l'Union Américaine, de même que dans la province d'Ontario, et elles ont invariablement donné les meilleurs résultats. Rien en effet ne peut produire de résultats plus pratiques que de réunir, pour ainsi dire en famille, les officiers sanitaires des différentes municipalités et de traiter devant eux des questions que chacun peut avoir à régler chez soi. Chacun peut y exposer les difficultés qu'il a déjà rencontrées et la solution donnée par la Conférence aide à surmonter les mêmes difficultés lorsqu'elles se présenteront dans une autre localité. La première conférence sera convoquée à Trois-Rivières en juin prochain."

Poussant son souci de l'hygiène dans toutes les directions, il veut qu'à l'avenir nos architectes soient plus connaissant des règles sacrées. Jugez bien la portée du vœu qu'il vient d'émettre :

"Considérant que, pour pouvoir faire face aux besoins de la Province, il importe qu'à côté de l'ingénieur-constructeur l'ingénieur-hygiéniste vienne dès à présent prendre place.

" Il est unanimement résolu de demander aux différentes écoles de génie civil de donner leur concours au Conseil d'Hygiène, et ce, en exigeant des candidats au diplôme de génie civil, la connaissance des diverses méthodes de purification des eaux d'égout."

Et comme les architectes sont les premiers que l'on consulte lorsqu'il s'agit de construire un édifice quelconque, le Conseil d'hygiène fait l'appel suivant à cette profession :

"Attendu que les établissements publics ventilés sont l'exception dans la Province, notamment les institutions scolaires ;

"Attendu que les établissements récents n'indiquent que peu ou points d'amélioration dans cette direction ;

"Le Conseil d'hygiène fait appel à la profession des architectes pour l'aider à réagir contre cet état de choses déplorables.

"La présente délibération sera adressée à l'association des architectes de la province de Québec."

-o-

Applaudissons au bon sens et à la clairvoyance de la Belgique ! Les chambres belges viennent de voter une loi portant répression des assurances de mortalité enfantine. Cette loi stipule la nullité de toute clause d'assurance ayant pour objet le paiement d'une certaine somme d'argent en cas de décès d'enfant de moins de 5 ans ou en cas de naissance d'enfant mort-né.

Tout assureur, agent, inspecteur ou directeur d'assurance qui aura participé à la conclusion ou à l'exécution d'un pareil contrat, frappé de nullité, sera passible d'une amende de 26 à 200 francs.

-o-

La faculté de Paris vient de se choisir un Doyen. A l'unanimité des voix—professeurs titulaires et professeurs agrégés réunis—le docteur Landouzy, professeur de clinique médicale, vient d'être élu doyen de la Faculté de Médecine. Depuis le 15 décembre, il remplace, dans ces fonctions difficiles, le professeur Debove, parvenu au terme de son mandat, et qui voulait n'être pas réélu.

Le nouveau doyen est né à Reims, le 27 mars 1845 d'un père qui fut le directeur éminent de l'École de médecine, et qui lui-même avait pour père un praticien distingué.

Nommé interne titulaire en 1871, il écrivit une thèse très remarquable sur "les Convulsions et les paralysies liées aux méningo-encéphalites." Il fut pendant trois ans le chef de clinique du professeur Hardy. Nommé en 1879 médecin du bureau central, et agrégé en 1880 avec une thèse très remarquable sur "les Paralysies dans les maladies aiguës," il prit, en 1882, un service à l'hôpital Tenon. C'est là qu'il commença de s'intéresser passionnément aux ravages de la tuberculose infantile, et qu'il naquit à l'hygiène sociale. En 1897, il prit à Laennec le service où il enseigna encore avec un grand éclat.

La Faculté l'élut en 1893 à la chaire de thérapeutique, qu'il ne devait quitter que pour une chaire de